



Guy Ryder, le nouveau Directeur général du BIT, prend ses fonctions



Guy Ryder, Directeur général du BIT

Le 1er octobre dernier, M. Guy Ryder a pris ses fonctions en tant que 10e Directeur général du BIT. Il avait rejoint le Bureau en 1998 au poste de Directeur du Bureau des activités pour les travailleurs, avant d'être nommé Directeur exécutif responsable des normes et des principes et droits fondamentaux au travail en 2010. Dans sa première interview, il a souligné l'importance des droits au travail. «Les droits au travail sont indispensables à la reprise. Je pense que nous ne devrions pas laisser croire que créer davantage d'emplois signifie renoncer aux normes internationales du travail», a-t-il déclaré à OIT Info.

L'OIT à la XIXe Conférence internationale sur le sida: «Inverser ensemble le cours de l'épidémie»

Washington DC a accueilli la 19e Conférence internationale sur le sida du 22 au 27 juillet 2012. S'adressant aux délégués à l'occasion de son discours d'ouverture, le Directeur exécutif de l'ONUSIDA Michel Sidibé a insisté sur les difficultés et les opportunités à venir: «Nous savons comment atteindre l'Objectif zéro. Tout ce qui peut nous arrêter, ce sont l'indécision et le manque de courage. Ainsi lorsque les investissements pour le VIH sont coupés, c'est une décision de laisser le VIH et le sida continuer à gâcher des vies et endommager des communautés. Permettre à la stigmatisation, la discrimination, la criminalisation et la violence à l'égard des femmes de continuer, c'est décider de perpétuer le VIH. Nous sommes à la croisée des chemins en direction de l'Objectif zéro. C'est le moment de la décision.»



Michel Sidibé, Directeur exécutif de l'ONUSIDA

L'importance des partenariats public-privé

L'OIT et l'Equipe spéciale interinstitutions en charge des politiques et des programmes de lutte contre le VIH sur le lieu de travail et de la mobilisation du secteur privé ont organisé une réunion sur les actions contre le VIH/sida sur le lieu de travail et le rôle des partenariats public-privé (PPP).

Mme Jan Beagle, Directrice exécutive adjointe de l'ONUSIDA, a plaidé au nom de son Organisation en faveur d'un nouveau contrat social novateur où les gouvernements, les donateurs, le secteur privé, la société civile et les autres parties prenantes travaillent ensemble autrement et partagent la responsabilité des résultats. Les déclarations des représentants de l'AFL-CIO, de l'USCIB, du département du Travail des Etats-Unis et du Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH (GNP+) ont souligné la valeur stratégique de la réponse sur le lieu de travail et des PPP dans la riposte au sida.



Alice Ouédraogo, Directrice d'ILO/AIDS, a pris la parole pendant la conférence

La Coalition des entreprises sud-africaines contre le VIH/sida, la société Levi Strauss, GBC Health, le PEPFAR et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ont présenté des exemples d'initiatives innovantes. Des recommandations en vue d'améliorer les programmes pour combattre le VIH sur le lieu de travail dans le cadre des programmes nationaux de lutte contre le sida ont été formulées lors d'échanges entre des représentants du Conseil national de lutte contre le sida du Kenya, de l'Organisation internationale des employeurs (OIE) et de la Confédération syndicale internationale (CSI).

Mme Alice Ouédraogo, directrice du Programme de l'OIT sur le VIH/sida et le monde du travail (ILO/AIDS), a expliqué qu'il «fallait optimiser pleinement le rôle des PPP dans la réponse mondiale» et réitéré ce message lors d'une table ronde sur le thème «Partenariats public-privé: Plus de complexité ou plus d'innovation dans la riposte mondiale?».

VIH et travail du sexe

L'OIT a organisé dans le Village mondial un débat sur «une approche du VIH et du travail du sexe fondée sur les droits du travail» afin d'identifier comment améliorer l'accès des travailleurs du sexe aux services de prévention, de traitement, de prise en charge et de soutien en matière de VIH. Chantawipa Apisuk de l'Empower Foundation a cité l'exemple de la Thaïlande où les lieux de divertissement proposent aux travailleurs du sexe des avantages de base comparables à ceux dont bénéficient les autres travailleurs, et déclaré que «le travail du sexe est une question liée au travail, pas une question morale». L'OIT a présenté sa recommandation (n° 200) concernant le VIH et le sida ainsi que sa nouvelle note thématique «Atteindre les travailleurs du sexe et leurs clients» dans le cadre de la conférence intitulée «Le plus vieux métier du monde: le travail du sexe est-il un travail?».

Initiatives des partenaires



Richard Howard, spécialiste VIH/sida de l'OIT pour la région Asie-Pacifique, à l'événement «Institut sur le VIH/sida et l'Emploi»

L'OIT a participé à un forum syndical organisé par la CSI et l'AFL-CIO sur les thèmes de la protection sociale, de l'accès à l'emploi et de la sensibilisation des jeunes travailleurs dans le cadre de la lutte contre le VIH.

Le Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH a présenté le résumé de preuves «Stigmatisation et discrimination au travail: rapport de l'Index de la Stigmatisation des PVVIH» élaboré avec l'aide de l'OIT et fondé sur des données extraites de l'index de la stigmatisation à l'égard des personnes vivant avec le VIH concernant neuf pays situés dans quatre régions.

Lors de la séance d'ouverture de l'événement «Institut sur le VIH/sida et l'Emploi», Mme Ouédraogo a été invitée à s'exprimer aux côtés du docteur Grant Colfax, Directeur du Bureau de la politique nationale contre le sida de la Maison Blanche, et de Kathy Martinez, Secrétaire adjointe du Bureau

de la Politique de l'Emploi et de l'Handicap au département du Travail des Etats-Unis. L'OIT a présenté les enseignements tirés dans la région Asie-Pacifique à l'occasion d'une table ronde sur les initiatives en matière d'emploi et de VIH.

Lors d'une session satellite organisée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Mme Ouédraogo a décrit le rôle que peut jouer le personnel pénitentiaire dans la lutte contre le VIH.

M. Eric Carlson, spécialiste du VIH pour le cône Sud de l'Amérique latine, a présenté la recommandation n° 200 de l'OIT et plusieurs exemples d'actions menées dans la région lors d'un événement préalable à la conférence organisé par des populations indigènes.

Pendant toute la conférence, les représentants de l'OIT et de l'Equipe spéciale interinstitutions ont participé à beaucoup d'autres événements traitant de questions comme les personnes LGBT (Lesbiennes, Gays, Bisexuels et transgenres) dans le monde du travail, la réduction de la stigmatisation et de la discrimination au moyen de politiques sur le lieu de travail et le rôle du secteur privé.

Atteindre l'Objectif zéro dans les structures de soin en Inde

«Pendant dix ans, les personnes séropositives que je côtoyais dans mon travail n'étaient pour moi que des patients. Rencontrer une personne vivant avec le VIH m'a ouvert les yeux et ma perception a complètement changé...», témoigne un médecin ayant suivi une formation organisée par l'OIT.

En collaboration avec l'ONUSIDA, l'équipe de l'OIT pour le travail décent en Asie du Sud et le bureau de pays de l'OIT pour l'Inde travaillent dans les hôpitaux de l'ESIC, une institution qui dépend du ministère indien du Travail et de l'Emploi. Le programme, axé notamment sur la réduction de la discrimination associée au VIH, a réalisé une enquête sur les connaissances, les attitudes, les comportements et les pratiques du personnel hospitalier dans deux hôpitaux de Delhi. L'OIT a conçu des affiches et proposé des formations sur des thèmes comme la prise en charge, le traitement et le soutien, la gestion de l'exposition professionnelle, la prophylaxie post-exposition (PPE), la biosûreté et l'élimination des déchets hospitaliers. Plus de 500 professionnels de santé de six hôpitaux de l'ESIC à Delhi, Calcutta et Bombay ont suivi des formations auxquelles étaient associées les Sociétés de Contrôle du sida des Etats concernés et des personnes vivant avec le VIH.

Afin d'aider l'Inde à mettre en œuvre sa politique nationale sur le VIH/sida, l'OIT et le ministère indien du Travail et de l'Emploi ont organisé une série d'ateliers et des programmes de formation au niveau des Etats.



L'Afrique du Sud adopte un nouveau code de bonnes pratiques sur le VIH/sida et le monde du travail

Le nouveau code de bonnes pratiques de l'Afrique du Sud sur le VIH/sida et le monde du travail a été publié au journal officiel le 15 juin 2012. Il intègre les principes fondamentaux de la recommandation (n° 200) concernant le VIH et le sida et le monde du travail. L'OIT a assuré la fonction de consultant technique pendant le processus de rédaction.

Le code fait partie de la loi sur l'équité en matière d'emploi et doit être lu conjointement avec les directives d'assistance technique sur le VIH/sida et le monde du travail approuvées par la Commission pour l'équité en matière d'emploi. Ces directives sont conformes au Programme national en faveur du travail décent en Afrique du Sud et s'inscrivent dans le cadre national qui oriente l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de lutte contre le VIH et la tuberculose sur le lieu de travail.

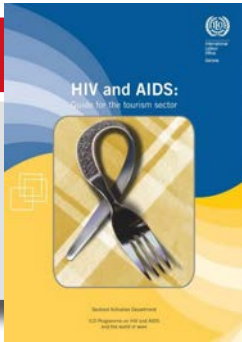
En août et septembre 2012, l'Unité consultative sur l'équité en matière d'emploi du département du Travail a organisé une série d'ateliers sur l'équité en matière d'emploi s'appuyant sur le nouveau code de bonnes pratiques et sur ses directives d'assistance technique, dans les provinces de l'Etat libre et du KwaZulu-Natal.

La Jordanie, premier pays de sa région à adopter une politique nationale sur le VIH/sida et le monde du travail

La Jordanie a pris l'initiative d'élaborer la première politique nationale sur le VIH/sida et le monde du travail de sa région. Celle-ci vise à protéger les droits au travail et s'appuie sur la recommandation de l'OIT concernant le VIH et le sida et le monde du travail. L'OIT a fourni l'assistance technique lors des recherches sur la législation et les pratiques existantes et animé une série d'ateliers avec les principales parties prenantes: ministère du Travail, Chambre de l'industrie jordanienne, Fédération générale des syndicats jordaniens, ministère de la Santé et société civile, notamment les personnes vivant avec le VIH. La politique a été approuvée par le département juridique du ministère du Travail jordanien. L'affiche sur ces actions pionnières a été présentée à la Conférence internationale sur le sida de Washington en juillet dernier.



Participants à l'atelier national organisé pour rédiger la politique



Nouvelle publication

HIV and AIDS: Guide for the tourism sector (en anglais seulement)

Publication commune du Département des activités sectorielles (SECTOR) et du Programme sur le VIH/sida et le monde du travail (ILO/AIDS)

Forum sur l'emploi des jeunes de l'OIT: le double défi auquel sont confrontés les jeunes vivant avec le VIH

«Il est déjà difficile de trouver un travail décent et si vous êtes séropositif, cela devient deux fois plus dur», témoigne Yahir Zavaleta, 27 ans, qui vit à Mexico. Yahir a raconté qu'on lui avait refusé un poste à cause de son statut VIH. «Mon apprentissage s'était très bien passé et j'étais sur le point d'être embauché quand on m'a annoncé que je n'étais pas apte médicalement pour le poste».

Yahir a participé au Forum sur l'emploi des jeunes organisé par le Programme sur l'emploi des jeunes (PEJ) de l'OIT en mai 2012 à Genève. Ce forum a réuni plus d'une centaine de jeunes du monde entier qui ont échangé sur les problèmes liés à l'emploi des jeunes. ILO/AIDS y a organisé deux rencontres sur les thèmes «Stratégies d'emploi des jeunes: Ecouter la voix de cinq millions de jeunes vivant avec le VIH» et «VIH et sida: Que devez-vous savoir en tant que jeune?». Le document de synthèse diffusé à l'issue du forum soulignait la nécessité de lutter contre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH et au sida dans les stratégies et les programmes pour l'emploi des jeunes.



Yahir Zavaleta partage son expérience lors du Forum sur l'emploi des jeunes de l'OIT

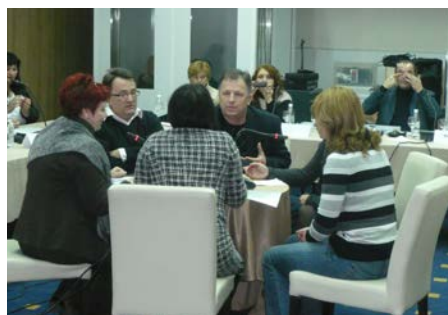


Good Practices in Labour Inspection on HIV and AIDS (en anglais seulement)

Publication commune du Programme d'administration et d'inspection du travail (LAB/ADMIN) et du Programme sur le VIH/sida et le monde du travail (ILO/AIDS)

Les crédits du Fonds mondial au service de la lutte contre la stigmatisation et la discrimination en Bosnie-Herzégovine

L'OIT travaille avec le PNUD en Bosnie-Herzégovine sur un projet de renforcement de l'environnement favorable à l'intensification de la prévention du VIH dans le monde du travail pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH.



Inspecteurs du travail en formation à Sarajevo

Ce projet s'inscrit dans une subvention accordée par le Fonds mondial au titre de la série 9. La première phase, qui devrait se terminer en 2012, est axée sur une analyse nationale des lois et politiques liées au VIH et sur le renforcement des capacités des services chargés de les appliquer (inspecteurs du travail et de la santé) et des organisations de travailleurs et d'employeurs. La recommandation (n° 200) concernant le VIH et le sida a été traduite dans les trois langues officielles en Bosnie-Herzégovine et diffusée. Un groupe de travail tripartite de 21 membres a été créé et l'OIT a fourni l'assistance technique nécessaire pour réviser les lois et politiques liées au VIH.

En collaboration avec les parties prenantes nationales et le PNUD, l'OIT a élaboré une proposition pour la seconde phase du projet qui se concentrera sur l'élaboration d'un cadre politique national amélioré et sur les actions au niveau des entreprises et du secteur privé.

Application de la recommandation n° 200 au Cameroun: l'importance des instruments internationaux en l'absence de législation nationale

Pour soutenir les efforts du pays contre la discrimination liée au VIH, l'OIT et l'ONUSIDA travaillent ensemble pour renforcer la capacité du système judiciaire. L'OIT a organisé des ateliers pour des professionnels juridiques, qui s'appuient sur la recommandation n° 200 pour promouvoir la protection des droits sur le lieu de travail.

Le juge Jonko, Président de la Cour d'appel du Cameroun oriental, a participé à ces ateliers et fait remarquer que «suite à la formation dispensée, il est plus clair pour les juges que leurs décisions peuvent s'appuyer directement sur les normes internationales du travail, le Cameroun s'inscrivant dans une tradition juridique moniste».

Lorsqu'il n'existe aucune loi spécifique contre la discrimination, il est crucial de fournir aux juristes des instruments internationaux qui pourront être utilisés pour défendre les droits de l'homme des personnes vivant avec le VIH et le sida ou affectés.



Participants à un atelier de renforcement des capacités pour les magistrats à Yaoundé



Appliquons la Recommandation de l'OIT sur le VIH et le sida (R200)

Prévenir le VIH,
Protéger les droits de l'homme au travail



Zéro nouvelle infection au VIH. Zéro discrimination. Zéro décès dû au SIDA.